

(Nº 282.

Chambre des Représentants.

Séance du 19 Join 1846.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. Henot, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Eugène Le Begue.

Milssieurs,

Le sieur Eugène Le Begue est né à Nemours (France), le 18 fructidor an Il de la république française; il habite la Belgique depuis 1816; en 1817, il a été chargé de la conduite d'une partie des travaux de fortifications de la ville de Mons; en 1820, il a été revêtu des fonctions d'instituteur en chef à Philippeville, et ensuite à Jemmape; il est aujourd'hui surveillant de 2e classe des travaux de l'État au canal de Zelzaete.

Le pétitionnaire a joint à sa demande un grand nombre de pièces qui émanent presque toutes d'autorités ou d'administrations publiques; elles établissent qu'il s'est acquitté avec zèle et intelligence des différentes fonctions auxquelles il a été appelé, et que sa conduite est à l'abri de tout reproche.

Les autorités consultées estiment qu'il est digne de la faveur qu'il sollicite.

Le rapporteur,

Le président,

HENOT.

J. MAERTENS.
